

## Formation : Devenir Formateur PRAP IBC

### Objectifs

- Elaborer un projet de formation-action prap intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement.
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique

### Accompagner l'entreprise dans sa démarche de prévention et former les salariés

### Programme

#### ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE DANS L'ELABORATION D'UNE DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES

Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques  
Devenir conseiller-prévention  
Élaborer un projet de prévention performant et adapté à l'entreprise

#### METTRE EN OEUVRE LA PREVENTION DES RISQUES DANS L'ENTREPRISE

Réaliser l'évaluation des risques professionnels  
Animer la prévention des risques professionnels dans son entreprise

#### REALISER UNE FORMATION D'ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

Comprendre le processus d'apprentissage chez l'adulte  
Construire un déroulé pédagogique  
Utiliser des méthodes pédagogiques actives  
Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation

#### Évaluation

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat de formateur PRAP 2S à l'issue de la formation sous réserve de présence à l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives

#### Pré requis

Formation acquérir des bases en prévention des risques professionnels

#### Public

Salariés ou formateurs indépendants

#### Les points forts

Formation en alternance et certifiante  
Formation centrée sur la pratique  
Analyse et amélioration des pratiques  
Animation ludique et participative

### Contact : Laurent DAZIN

Formateur de formateurs PRAP2S  
Ergothérapeute  
0619776072  
laurent.dazin@ergo53.fr

**10 journées de formation  
avec deux intersessions**

**Groupes de 10 stagiaires**

- Public: salariés ou formateurs indépendants
- Prérequis: formation « acquérir des bases en prévention des risques professionnels »
- Maintien et actualisation des compétences est requise à 36 mois

### Les formations Associées

Passerelle: « Élargir ses compétences de formateur prap des secteurs IBC au secteur 2S »